departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 31 janvier 2003

Votants: 43

Désignation des représentants de la Ville de Niort dans les organismes extérieurs (...suite)

Convocation du Conseil Municipal: le 21 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 5 février 2003

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Jannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance :

Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés:

Conseillers:

M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Administration Générale

Désignation des représentants de la Ville de Niort dans les organismes extérieurs (...suite)

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Vu l'article L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que « quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, à une nouvelle élection du maire, il est procédé à une nouvelle élection des adjoints ainsi que des délégués de la commune au sein d'organismes extérieurs. »

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- désigner les délégués de la Ville de Niort qui siègeront au sein des organismes extérieurs figurant dans les tableaux ci-annexés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

Ordre du jour